



MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE
POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 24 SEPTEMBRE 2013
EN REPUBLIQUE DE GUINEE

DECLARATION D'ARRIVEE

La Commission de l'Union Africaine (UA) annonce l'arrivée d'une Mission d'observation dans le cadre des élections législatives du 24 septembre 2013 en République de Guinée. A la suite de l'invitation du Gouvernement, la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) **Son Excellence Dr Nkosazana Dlamini Zuma** a décidé de déployer cette Mission en vue de suivre et de rendre compte du déroulement du processus électoral.

La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine (MOEUA) est conduite par **Son Excellence Dr Mahamadou Danda**, ancien Premier Ministre de la République du Niger. La Mission comprend 40 observateurs. Elle est composée d'Ambassadeurs auprès de l'Union Africaine à Addis Abeba, de parlementaires panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections et des membres d'organisations de la société civile africaine. Les observateurs viennent de 16 pays, représentatifs de la diversité géographique du continent, à savoir l'Algérie, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Niger, l'Ouganda, la République du Congo, le Sénégal, la Tunisie et le Togo.

La Mission a été précédée par le déploiement d'une équipe d'observateurs de long terme le 24 août 2013, pour observer, évaluer et reporter l'état de l'environnement pré-électoral et tous les aspects du processus électoral y compris les conditions politiques et les préparatifs techniques.

La Mission observera ces élections à la lumière des dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2012, de la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique de 2002, des directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections de 2002, ainsi que du cadre juridique en vigueur pour l'organisation des élections législatives en République de Guinée.

La Mission s'efforcera de faire une observation honnête, indépendante, professionnelle et impartiale de la conduite des élections. Cette observation portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du processus électoral. La Mission rencontrera les autorités politiques du pays, les responsables des forces de défense et sécurité, les institutions en charge des élections, les partis politiques, les médias, les responsables d'organisations de la société civile et les représentants de la communauté internationale présents à Conakry. La Mission interagira également avec les autres Missions d'Observation déployées en Guinée pour ces élections.

La Mission couvrira toutes les régions du pays, à savoir : la zone spéciale de Conakry, Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et N'Zerekore. Elle observera notamment les derniers jours de la campagne électorale, et les opérations de vote et de dépouillement le jour du scrutin.

La Mission fera une déclaration préélectorale le Lundi 23 Septembre 2013 à l'Hôtel Mariador de Conakry dans laquelle elle présentera son évaluation des conditions d'organisation de ces élections à ce stade du processus.

La Mission fera une déclaration préliminaire, après le jour du vote, pour exposer ses premières conclusions sur le déroulement des élections et formulera, s'il y'a lieu, des recommandations à l'attention des acteurs du processus électoral de la République de Guinée. Un rapport final offrira une évaluation détaillée et plus globale de la conduite des élections.

La Mission est établie à l'Hôtel Mariador Palace de Conakry. Son secrétariat est joignable au numéro suivant : **+224 669 756 883**

La Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine remercie les Autorités de la République de Guinée pour l'invitation qui lui a été adressée et pour toutes les dispositions qu'elles ont prises en vue de faciliter son travail sur le terrain.

Fait à Conakry, le 21 septembre 2013

Pour la Mission,
Son Excellence Docteur Mahamadou Danda
Chef de la Mission